

Formation CapData Consulting

Conditions générales de vente (CGV)

Définitions :

« **Le Client** », « **Vous** », « **votre** » et « **vos** » désignent la personne, physique ou morale, qui a commandé auprès de CAP DATA Consulting les produits et/ou services CAP DATA mentionnés dans votre commande, convention de formation.

« **CAP DATA** » désigne **CAP DATA Consulting, SAS** au capital de 200 000 euros – **92 avenue André Morizet – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**, immatriculé au Registre du Commerce de Nanterre sous le n°440 431 427, pouvant également être désigné par « **l'organisme de formation** ».

« **Services** » ou « **Prestations** » désigne les services de formation que vous avez commandés.

1. Objet et champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) et de participation ont pour objet de définir les conditions applicables à la vente de formations par CAP DATA au client.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client de ces conditions générales de vente et de participation. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site internet www.capdata.fr porte toujours la dernière version à la connaissance de tous.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et/ou sur le site de CAP DATA www.capdata.fr (formations inter-entreprises ou « formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (formations intra-entreprises ou « formations intra »).

2. Modalités d'inscription et documents contractuels

2.1 Formations inter

Toute commande inter expressément formulée par écrit (sur bulletin d'inscription, email, fax) ou validée sur notre site internet est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre, date).

Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 72 heures ouvrées qui suivent la réception de la demande d'inscription, accompagné d'une convention de formation. Celui-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Le Client est tenu de retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet de l'entreprise le cas échéant, à l'Organisme de formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 8 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, CAP DATA peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

2.2 Formations intra

Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière de CAP DATA. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à CAP DATA au moins 22 jours ouvrés avant la date de la première formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des dates et lieux arrêtés.

3. Modalités de formation

L'organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation.

Les durées des formations sont précisées sur le site www.capdata.fr et sur les documents de communication de CAP DATA.

Les formations inters peuvent être assurées dans les locaux de CAP DATA ou dans un site extérieur. Les formations intra peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (a minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un parperboard et/ou tableau, un accès internet).

Les participants des formations réalisées dans les locaux de CAP DATA sont tenus de respecter le règlement intérieur CAP DATA. Si la formation se déroule hors des locaux de CAP DATA les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

CAP DATA se réserve le droit, sans indemnités de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

Le premier jour, les stagiaires devront se présenter 15 minutes avant le début de la formation. Une tenue de ville décontractée est appropriée.

4. Prix de vente

4.1 Formations inter

Les prix des formations inter sont indiqués en Euros Hors Taxes sur les supports de communication de CAP DATA.

Les remises et offres commerciales proposées par CAP DATA ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas de cycles ou parcours de formations, notamment certifiants, les prix incluent une remise non cumulable avec toute autre offre spéciale ou remise. Le cycle ou parcours commencé est due dans son intégralité.

4.2 Formations intra

Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus.

5. Conditions de règlement et de prise en charge

5.1 Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à deux fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 50 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, CAP DATA se réserve le droit de suspendre ou de refuser toute nouvelle commande jusqu'au règlement total du solde. CAP DATA pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé prioritairement à l'extinction de la dette la plus ancienne.

5.2 En cas de prise en charge du règlement par un organisme collecteur, il appartient au Client :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur,
- de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation,
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme collecteur qu'il aura désigné.

Si CAP DATA n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au premier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non règlement par l'organisme collecteur des frais de formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard avec un règlement attendu à réception de factures.

6. Annulation ou reprogrammation d'une formation

CAP DATA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation selon ses impératifs. CAP DATA s'efforcera d'informer le Client au moins 5 jours ouvrés à l'avance. Il n'y aura pas de facturation en cas d'annulation ou de reprogrammation à l'initiative de CAP DATA.

Le Client peut demander l'annulation ou la reprogrammation de sa participation à une formation aux conditions suivantes :

Formation inter-entreprises :

Client	Facturation CAP DATA
Vous annulez ou modifiez la date de votre formation 8 jours calendaires ou plus avant la date prévue pour la formation	Néant
Vous annulez votre formation entre le 8eme et 4eme jour qui précèdent la formation	50% du prix
Vous modifiez la date de votre formation 1 à 7 jours calendaires avant la date prévue pour la formation	Néant si premier report, en cas de second report 25% du prix
Vous annulez votre formation dans les 3 jours qui précèdent la formation	100% du prix non remisé
Ne vous présentez pas à la formation, ou annulez le jour même	100% du prix non remisé
Remplacement d'un participant jusqu'à la veille du début de la formation avec communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant	Sans Frais

Formation Intra-entreprise :

Client	Facturation CAP DATA
Votre demande d'annulation parvient, par écrit, au moins 21 jours ouvrés avant la date de formation	Néant

Votre demande d'annulation parvient, par écrit, entre 20 et 10 jours ouvrés avant la date de formation	50% du prix, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la prestation (cf 4.2)
Votre demande d'annulation parvient, par écrit, moins de 10 jours ouvrés avant la date de formation	100% du prix non remis

7. Sous-traitance

CAP DATA est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de CAP DATA, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

8. Garantie Satisfaction, suivi post-formation

8.1 Garantie satisfaction :

Pendant 10 jours après la formation, si vous êtes globalement insatisfait par la formation, vous pouvez nous envoyer une lettre A/R nous indiquant les raisons de votre insatisfaction. Sans conditions, nous vous autoriserons à repasser une fois gratuitement le cursus suivi.

8.2 Suivi post-formation :

Dans un délai de 30 jours après la formation, chaque élève peut directement poser ses questions par mail au formateur, **expert SGBD salarié du pôle conseil CAP DATA**, au sujet du support de cours.

9. Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 Mars 1957 « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que « les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom et l'auteur de la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425&429 du code pénal.

10. Informatique et libertés

Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par l'entreprise concernée sur simple demande. Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement de l'inscription par CAP DATA. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 23 janvier 2006, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si le Client souhaite exercer ce droit, il doit en faire la demande par email à l'adresse correspondantcnil@capdata-groupeosmium.fr ou par voie postale à l'adresse : Correspondant CNIL – CAP DATA, 92 Avenue André Morizet – 92100 Boulogne Billancourt.

11. Autres dispositions

Si une disposition du présent contrat est déclarée invalide ou inopposable, les autres dispositions resteront en vigueur.

Toute modification ou renonciation au présent contrat et aux bons de commande, ainsi qu'aux droits et limitations, devra être effectué par voie d'avenant signé. Toute modification devra être effectuée par écrit.

Le présent contrat est régi par le droit français, le Client et CAP DATA acceptent de soumettre tout litige résultant du présent contrat ou lié à celui-ci à la compétence exclusive des tribunaux de Nanterre.

Le Client accepte ce qui suit, et si l'un de ces salariés s'inscrit à une formation CAP DATA dans le cadre d'une commande, le Client l'informerait qu'il devra accepter ce qui suit afin de pouvoir participer à la formation : « en contrepartie de l'accès au Locaux où se déroulent la formation (ci-après les « Locaux »), vous renoncez par les présentes à toute réclamation contre CAP DATA et les propriétaires des locaux (si CAP DATA n'en est pas propriétaire) et leurs dirigeants, directeurs, salariés et mandataires (ci-après les « Parties Exonérées ») en cas de perte, de vol, de destruction ou de dommage à tout bien, y compris, notamment, les biens professionnels ou personnels de vos salariés, mandataires, invités ou représentants dans ou aux environs des Locaux. Les Parties Exonérées ne seront pas responsables de la sécurité de vos salariés, mandataires, invités ou représentants ni de leurs biens professionnels ou personnels lorsqu'ils se trouvent dans les Locaux ou à proximité.

Le présent paragraphe ne s'applique pas aux dommages causés directement par une faute lourde ou intentionnelle des Parties Exonérées.

12. Droit de rétractation

Nonobstant ce qui précède, si vous êtes un consommateur, c'est-à-dire une personne physique qui conclut le présent contrat en dehors de son activité professionnelle ou commerciale, vous disposez d'un délai de 7 jours ouvrés pour renoncer au présent contrat sans pénalité et sans justifier d'un motif. Vous serez remboursé dans les 30 jours à compter de la date de rétractation, des sommes acquittées au titre de votre commande. Le délai de 7 jours ouvrés courra du jour de la conclusion du présent contrat. Toutefois, vous ne pourrez pas exercer ce droit de rétractation à compter du 1^{er} jour de formation.